Ami du Clergé du 15 septembre 1938

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Instructions du dimanche. — LIV. *18e Dim. après la Pentecôte :* La prière, 497.
Courtes instructions sur le Symbole. — LIII. Nos relations avec les autres membres de l'Eglise, 498.
Pour la fête de S. Remi. — Un des Patrons de la France, 501.
Pour la fête de la Maternité de la T. S. Vierge. — Vérité et grandeur de la Maternité divine, 503.
Sujets de circonstance. — *Avant la rentrée des classes :* Instruction et éducation, 504. — *Pour un Pèlerinage marial :* L'attrait de Marie, 505.
Pour prêcher sur l'Histoire Sainte. — XLVII. Le 2e livre des Machabées, 508. — XLVIII. Le Nouveau Testament et les Evangiles en général, 510.
Le mot sur la Sainte Vierge. — A l'heure de notre mort, 512. — Le chapelet n'est pas une prière routinière, 512.

INSTRUCTIONS DU DIMANCHE

LIV

18e Dimanche après la Pentecôte

LA PRIÈRE

Mes frères,

Jésus venait de rentrer à Capharnaüm, et il s'y vit bientôt assailli par le peuple. Son absence, au lieu de le ralentir, avait accru l'entraînement général. Le bruit de son retour n'avait pas tardé à se répandre, et dès que l'on sut qu'il était là, la foule accourut si pressée que ni la maison ni la cour extérieure ne pouvait la contenir.

Il était assis dans la chambre haute et prêchait la parole. Près de lui on voyait des pharisiens et des Docteurs de la Loi, attirés par sa renommée grandissante. Ils écoutaient moins pour s'instruire que pour juger.

Un incident imprévu fit aussitôt éclater la vertu de Dieu. Pendant que Jésus parlait, des hommes amenaient du dehors un paralytique pour le lui présenter. En voyant la foule si compacte et ne sachant par où le faire entrer, ils gravirent l'échelle extérieure, montèrent sur la terrasse, et par l'ouverture firent descendre le lit sur lequel gisait le malade.

L'ardeur de cette foi intrépide toucha le Sauveur : « Mon fils, dit-il au paralytique, tes péchés te sont remis. »

Cette parole causa chez les Scribes et les Pharisiens une vraie stupeur. Ce n'était pas de l'étonnement, c'était du scandale. Ils se taisaient, mais leur silence cachait mal la colère de leur consciene. « Quel blasphème ! se disaient-ils ; qui peut remettre les péchés, sinon Dieu seul ? »

Jésus, qui lisait dans les âmes comme dans un livre ouvert, vit le trouble de leurs pensées. Pour justifier sa parole il fit appel à sa dignité de Messie, de « Fils de l'homme », et opéra un miracle. « Pourquoi pensez-vous ces choses ? dit-il en regardant ses ennemis. Quel est le plus facile de dire à ce paralytique : « Tes péchés te sont remis, » ou de lui dire : « Lève-toi et va-t-en ? »

Eux interdits se taisaient. « Il faut que vous sachiez, leur dit-il, que le Fils de l'homme a puissance sur la terre pour remettre les péchés. » Et se tournant vers le paralytique il lui dit : « Je te le commande, lève-toi, prends ton lit, et retourne dans ta maison. »

A ces mots, en présence de tous, le malade se leva, prit le lit où il était couché, et s'en alla glorifiant Dieu. Il y eut aussi dans la foule un saisissement de crainte, comme il arrive au spectacle des choses puissantes. Ce ne fut qu'un long cri de louange à Celui « qui a donné une telle puissance aux hommes. »

I

Voilà, remise dans son cadre autant que possible, la scène rappelée par S. Mathieu dans le récit évangélique dont je vous ai fait lecture.

Il resterait maintenant à tirer de ce récit tout l'enseignement qui y est renfermé, à en expliquer tous les détails, à en méditer toutes les paroles, car, dans l'Evangile, tout mérite notre attention.

Les personnages en question, le Sauveur, la foule, le paralytique, les Pharisiens et les Scribes, leur conduite et leurs paroles nous fourniraient l'occasion de mainte réflexion.

Dans le Sauveur, nous pourrions admirer la bonté, le caractère divin, la puissance sur les âmes et sur les corps, la science infinie qui pénètre jusqu'au fond des cœurs et n'ignore pas les plus intimes pensées.

Des Scribes et des Pharisiens nous apprendrions à détester l'hypocrisie, la dissimulation et surtout cette manie de la critique malveillante qui soupçonne toujours le mal, interprète en mauvaise part les actions d'autrui, s'exerce souvent sur les choses religieuses avec la plus audacieuse ténacité, et cherche toujours à discuter avec Dieu.

Dans cette foule enfin qui entoure Jésus, nous verrions l'empressement que nous devons mettre à entendre la parole de Dieu ; dans ces hommes qui présentent un malade au Sauveur, la charité que nous devons exercer à l'égard du prochain ; dans leur ingéniosité à s'approcher de Jésus, la confiance illimitée qui doit animer nos prières ; dans leur reconnaissance aussi, un exemple de ce que nous devons à Dieu pour les bienfaits si nombreux dont il nous comble.

Comme vous le voyez, la série des réflexions serait longue. Il suffit d'en avoir indiqué les principales, pour nous arrêter d'une manière particulière à quelques considérations sur notre manière d'agir dans nos prières et sur la conduite de Dieu à nous exaucer.

II

Nous sommes encore, m. f., du petit nombre de ceux qui prient et qui même prient souvent. Nous avons foi en la vertu de la prière ; nous savons que Dieu n'est point sourd à nos demandes, que nos cris montent jusqu'au ciel et émeuvent le cœur de notre Père qui est là-haut.

Mais qu'est-ce qui fait d'ordinaire l'objet de nos sollicitations les plus ferventes ? Souvent nous pouvons bien nous comparer à ces Juifs qui venaient à Jésus non point pour lui demander la vérité et la sainteté, mais afin surtout d'obtenir la délivrance de leurs maux physiques, de leurs maladies. Nous som-

mes plus touchés de nos infortunes matérielles, de nos revers, de nos insuccès, de nos peines de corps, que des plaies de notre âme. C'est surtout quand de telles épreuves s'appesantissent sur nous que nous levons les regards vers les cieux pour y chercher le Dieu bon, implorer sa miséricorde, et que nous nous écrions : « Seigneur, ayez pitié ! Seigneur, délivrez-nous et venez à notre secours ! »

Quand notre cause semble désespérée, quand les moyens humains semblent être et en réalité sont absolument impuissants, nous n'hésitons pas à demander à Dieu la faveur d'une intervention spéciale ; nous sollicitons un miracle en quelque sorte pour obtenir le succès d'une affaire importante, la guérison d'une maladie incurable, pour éviter un déshonneur considérable. Nous sommes persuadés qu'il en coûte peu à Dieu, et que s'il le veut, il peut nous accorder ce que nous désirons.

III

Telle est notre conduite. Mettons en regard celle de Dieu ; nous en apprendrons ce qu'il y aurait à réformer dans notre manière de faire.

Il est dit dans l'Evangile que nul père ne serait assez méchant pour donner à son fils une pierre à la place d'un pain, un serpent à la place d'un poisson. Et cependant Dieu parfois paraît agir de la sorte. Il ne nous exauce pas, ou bien il nous exauce tout différemment de la demande que nous lui avons adressée, et, ne voyant pas toujours le don qu'il nous fait, nous sommes étonnés, découragés, et portés à croire nos supplications inutiles.

Erreur, m. f. Voyez, du reste, le paralytique de l'évangile. Que demandait-il et que demandait-on pour lui ? Sa guérison, la cessation de sa paralysie. Et que lui accorde tout d'abord le Sauveur ? La rémission de ses péchés, qu'il ne paraissait pas solliciter, la guérison de son âme au lieu de la guérison de son corps.

Pouvait-il s'en plaindre ? Nullement, car Dieu lui donnait en réalité plus qu'il n'avait demandé, la santé de l'âme étant d'un prix infiniment supérieur à celle du corps ; les plaies, les paralysies en sont en effet beaucoup plus dangereuses, puisqu'elles mettent en danger le salut et l'éternité.

Dieu agit de même envers nous ; il ne laisse pas nos prières sans récompense, mais, comme le disait le Sauveur, notre Père qui est dans le ciel sait bien ce dont nous avons besoin ; il est bon, meilleur que les pères de la terre ; mieux qu'eux aussi, par conséquent, il sait donner ce qui convient à ceux qui l'implorent. Dieu, en effet, voit autrement et mieux que nous, qui, comme les Apôtres, ne savons pas toujours ce que nous demandons : *Nescitis quid petatis*. Nous cherchons notre intérêt, entendu à notre manière ; mais Dieu, qui sait que notre véritable intérêt c'est sa gloire et notre salut, nous accorde ce qui peut procurer l'un et l'autre, nous refusant ce qui fait l'objet direct de notre prière.

Sachons nous en souvenir, m. f., et pour nous éviter de telles surprises que parfois nous ne comprendrions pas, demandons toujours non pas ce qui regarde le temps, mais ce qui touche à l'éternité, avec soumission au bon vouloir de la Providence.

Jésus cependant ne se contenta pas de remettre les péchés au paralytique : il fit un miracle pour lui rendre la santé. Mais remarquez bien ses paroles : « Afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés, il dit au paralytique : Lève-toi, prends ton lit et va dans ta maison. »

Le Tout-Puissant peut donc intervenir directement pour nous accorder des faveurs temporelles. Mais l'intention de Jésus est plus haute : il veut attester sa puissance, faire bénir sa bonté, prouver sa divinité, augmenter la foi en lui, et toucher et convertir les âmes en sauvant les corps.

De nos jours encore, la foi des vrais chrétiens sollicite des miracles, des guérisons extraordinaires, surtout par l'intercession de la T. S. Vierge, de N.-D. de Lourdes ; et parfois ils s'étonnent de ce que Marie fasse pour ainsi dire des préférences, guérisse certains et laisse les autres à leurs maux, tandis qu'il lui serait si facile de soulager tous ceux qui ont recours à elle.

Eh bien ! m. f., ne murmurons pas, et ne nous étonnons pas. Le miracle est l'exception. Il est plus fait pour l'âme que pour le corps ; il a pour but de fortifier la foi, de nous rappeler au surnaturel, de nous élever par les choses sensibles et visibles aux choses invisibles. C'est là le profit que nous devons en tirer. Qu'importe que le miracle ait eu lieu en notre faveur ou en faveur des autres ?

* *

Que ces réflexions un peu décousues, m. f., nous servent et nous éclairent. Continuons de prier, mais avec la plus entière soumission à la volonté de Dieu. Demandons au ciel les faveurs du temps aussi bien que les faveurs de l'éternité. Mais, d'une part, sachons nous en rapporter à ce que Dieu veut bien en décider ; et, d'autre part, soyons moins charnels, et mettons bien haut les bienfaits insignes de Dieu, je veux dire les grâces dont il nous comble. C'est dans cette sphère surtout que Dieu multiplie, on peut le dire, les miracles, qui, pour être invisibles aux yeux de la chair, n'en sont pas moins réels.

Remercions-le des insignes faveurs qu'il nous prodigue dans les sacrements, en particulier dans l'Eucharistie et la Pénitence, et, à l'imitation de cette foule qui glorifiait Dieu de la guérison du paralytique plus que de la rémission des péchés que lui avait accordée le Sauveur, soyons pénétrés d'une craintive reconnaissance, et louons Dieu d'avoir, pour notre bien et notre salut, transmis à des hommes, à vos prêtres, un tel pouvoir que celui de consacrer, de lier et de délier. Ainsi soit-il.

COURTES INSTRUCTIONS SUR LE SYMBOLE

LIII

NOS RELATIONS AVEC LES AUTRES MEMBRES DE L'ÉGLISE

Mes frères,

Venons-en aujourd'hui au détail pratique de nos rapports, dans la Communion des Saints, avec les autres âmes qui y participent. Dieu même est à la fois la source et le centre de ces relations, mais il n'entre pas dans notre cadre d'analyser les liens personnels qui nous unissent à lui. Nous verrons seulement de quelles façons il nous est loisible de communiquer avec les membres de l'Eglise.

Quoique celle-ci soit, avant tout, une société visible d'êtres humains, elle étend ses ramifications bien au-

delà de notre terre. C'est pourquoi on la divise en Eglise militante, souffrante et triomphante. Cette classification admise par tous dicte le plan de notre étude. Nous allons considérer les échanges mystiques qui s'opèrent entre chrétiens vivants, d'abord, — puis entre ceux-ci et leurs frères du purgatoire, — enfin avec les élus du ciel.

I. — *Rapports entre chrétiens en ce monde*

La solidarité qui doit rassembler tous les chrétiens d'ici-bas part du même principe que celle qui nous lie aux élus du purgatoire ou du paradis. Fils du même Père qui règne dans les cieux, frères du même Christ qui a versé son sang pour nous tous, purifiés par le même baptême, soumis à la même loi, sanctifiés par les mêmes rites, appelés à la même destinée immortelle, tous les membres de l'Eglise, militante, souffrante ou glorieuse, ne forment qu'une seule et même famille spirituelle.

Mais une intimité plus étroite rapproche ceux qui se trouvent actuellement en ce monde, par le fait qu'ils participent simultanément aux mêmes combats et qu'ils bénéficient immédiatement et réciproquement de l'influence et des mérites de leurs contemporains. Les distinctions secondaires de races, de patries, de culture, de science, ne sauraient prévaloir contre cette unité supérieure. Nous prions, nous agissons pour tous ceux qui travaillent en ce moment à leur salut, et tous ceux-là nous aident de la même façon. Notre collaboration s'opère en sens double : nous aidons et nous sommes aidés. De plus elle peut revêtir, accessoirement, des modalités d'ordre matériel, comme l'aumône, les services rendus, les conversations bienfaisantes et mille autres. Elle s'effectue, que nous le voulions ou non, par le seul fait que nous sommes inscrits sur les rôles de l'armée du Christ.

Est-ce à dire que cette assistance se produit d'une manière mathématiquement égale, de sorte que chacun reçoive de la collectivité une quantité d'avantages exactement proportionnelle à ceux qu'il donne ? Pas du tout.

1. D'abord, certaines personnes, soit par leur situation, comme les pontifes, soit par la suréminence de leur sainteté personnelle, rendent des services que les autres ne peuvent contrebalancer rigoureusement. Comment rembourser, par exemple, — si cette expression est permise, — l'acte du prêtre qui absout ou baptise, de l'évêque qui consacre des prêtres pour le bien de toute la communauté ?

Mais, de plus, il faut remarquer que la nécessité d'une telle contre-partie n'est nullement exigée par l'équitable justice. En effet, celui qui donne davantage ne se dépouille pas, néanmoins, de son mérite. Nous gardons les bénéfices de nos actes personnels tout en en faisant profiter nos frères. Il n'y a donc pas lieu ici d'établir un bilan à la balance rigoureuse comme dans une banque. Les plus généreux trouveront une rémunération surabondante par le fait qu'ils seront plus largement récompensés dans l'éternité.

2. Une autre distinction s'impose à cause des états différents des âmes sur la terre. Il y en a de justes, il y en a de pécheresses. D'où trois degrés possibles dans l'union.

Les *saints* entre eux, c'est-à-dire tous ceux qui jouissent présentement de l'état de grâce, sont les seuls à réaliser totalement sur cette terre le bénéfice de la communion des saints. Aucun obstacle ne s'oppose ni à ce qu'ils acquièrent des mérites qui rejailliront sur les autres, ni à ce que les autres les fassent participer pleinement aux mérites gagnés par eux. Sans doute, des nuances se rencontreront suivant le degré de charité où chacun est parvenu, car c'est ce degré de sainteté — qui varie extrêmement d'une âme à l'autre — qui détermine la capacité de chacun, au point de vue de la réception des fruits surnaturels. Mais l'état de grâce, même dans son intensité la plus minime, suffit à nous obtenir une part de tous les biens célestes accordés ici-bas.

Ceux que l'on appelle les *méchants*, c'est-à-dire les malheureux que le péché mortel place dans une situation inférieure, par leur propre faute, n'ont pas droit à des privilèges si étendus. Ils ressemblent aux justes parce que, selon la doctrine exprimée par le Catéchisme du Concile de Trente, « ils participent aux mêmes sacrements et professent la même foi que les bons ». Mais ils diffèrent d'eux par la conduite ; il leur manque, par conséquent, l'esprit de la grâce et le lien de la charité. Toutefois, comme ils sont toujours membres de l'Eglise malgré leurs fautes, ils se trouvent aidés par les justes pour recouvrer la sainteté qu'ils ont perdue. Ceux-là reçoivent infiniment plus qu'ils ne peuvent donner.

Quant à la condition *des pécheurs entre eux*, elle est encore moins bonne. Incapables de mériter surnaturellement, ils ne peuvent réciproquement s'apporter que des secours d'un ordre tout à fait inférieur et différent.

3. Les prières, les sacrements, les bonnes œuvres sont, nous l'avons dit, les moyens normaux de prendre notre part des mérites des saints. Il convient d'ajouter cette remarque, bien mise en lumière par S. Thomas d'Aquin, que seul un vivant peut acquérir des mérites au sens exact de ce mot, et qu'il ne peut les gagner que pour des vivants. Le mérite, en effet, résulte d'un acte strictement personnel accompli pendant le cours de notre existence terrestre. Le bon Dieu en arrête le compte au moment où nous sommes jugés, si bien que, dans l'autre monde, les mérites déjà possédés ne pourront être ni augmentés ni diminués. Nous ne pouvons, par conséquent, mériter ni pour les bienheureux, ni pour les âmes qui expient leurs péchés au purgatoire.

II. — *Rapports des vivants avec le Purgatoire*

Gardez-vous cependant, m. f., de voir dans ces derniers mots une contradiction avec la thèse qui étend à l'Eglise souffrante le bienfait de la communion des saints. Les âmes du purgatoire ne peuvent plus mériter ni pour nous ni pour elles-mêmes, mais il reste d'autres moyens pour échanger, entre elles et nous, de surnaturels services, et nous allons les examiner.

1. Le Purgatoire est un lieu de souffrances où les âmes des justes expient les péchés véniels de leur vie passée, ou achèvent d'expier les péchés pardonnés, avant d'entrer en Paradis. Cette définition demande à être un peu expliquée.

Notons d'abord que seuls les justes ont accès au Purgatoire. Si douloureux que puisse être ce séjour, on peut néanmoins considérer que c'est un bonheur d'y être admis, puisque cela suppose qu'on a échappé au danger suprême de l'enfer. Mais ce qui nous importe surtout, c'est que les âmes qui y résident sont des amies du Seigneur : si elles ne possédaient pas

cette grâce qui est la charité, elles seraient vouées aux supplices éternels. Par le fait qu'elles jouissent de l'amitié de Dieu, elles peuvent intercéder auprès de lui et voir leurs demandes accueillies. — Ici une restriction s'impose : il leur est loisible de prier pour les vivants, mais non plus pour elles-mêmes. Que cette différence ne vous étonne pas, m. f. : elle est basée sur le principe que seul l'être humain qui traverse la période d'épreuve de la vie terrestre a l'usage de la liberté et seul par conséquent peut acquérir des mérites. Dès l'instant de la mort, l'âme se voit irrévocablement fixée dans la position où elle se trouve : confirmée à jamais dans l'état de grâce ou dans celui de perdition. Du moment que la justice divine a sanctionné cette situation, l'intéressé est incapable d'y rien modifier. Dans le cas particulier des âmes du purgatoire, nous sommes donc en présence de justes en train de se purifier de leurs dernières souillures : ils ne peuvent plus se les faire pardonner. Voilà pourquoi leurs prières ne peuvent alléger leurs peines. Mais ces prières peuvent être reçues par le Très-Haut lorsqu'elles tendent à secourir les humains qui luttent encore dans la vie. Pourquoi le Tout-Puissant, qui aime les âmes du purgatoire, ne consentirait-il pas à exaucer leurs demandes quand il s'agit d'accorder des faveurs à ceux qui sont encore libres d'accroître leurs mérites ? La communion des saints, envisagée sous l'angle de nos rapports avec l'Eglise souffrante, nous amène donc à reconnaître que nous pouvons être secourus par celle-ci.

De même, nous pouvons beaucoup pour soulager ces pauvres âmes. Nous ne sommes pas impuissants, nous, à implorer pour elles les miséricordes du Très-Haut. Tant que nous bénéficions de la liberté, nous sommes capables d'accumuler les actes pieux, et nous pouvons appliquer certains de leurs fruits aussi bien aux âmes du purgatoire qu'à ceux de nos frères encore vivants.

Il en résultera pour elles soit la suppression totale de leur châtiment, et leur entrée immédiate dans la gloire, soit au moins un allègement ou une abréviation de leurs souffrances, suivant que Dieu aura trouvé plus ou moins grande la valeur exacte de ce que nous aurons accompli.

Cette affirmation n'est pas gratuite. Elle est corroborée par l'Ecriture elle-même, notamment dans ce passage célèbre où les Machabées sont loués d'avoir organisé des prières pour les défunts. La tradition catholique tout entière montre que, dès l'âge apostolique et jusqu'aux jours présents, l'Eglise s'est sans cesse préoccupée d'intercéder pour les âmes du purgatoire, et le Catéchisme du Concile de Trente déclare que « le saint sacrifice de la messe s'offre avec autant d'avantages pour les morts que pour les péchés, les peines, les satisfactions et tous les genres d'afflictions des vivants. » Nous ne voyons rien de choquant, ici-bas, à ce qu'un ami généreux paie à la place d'un débiteur insolvable, afin de libérer celui-ci des poursuites judiciaires. Les âmes du purgatoire sont débitrices envers la justice de Dieu, mais sans avoir été rejetées par Dieu. Il est donc logique que nous puissions acquitter leur paiement en offrant à leur Créancier la somme surnaturelle de mérites qui lui donnera satisfaction.

2. De quelle manière nous y prendrons-nous ?

D'abord, en accomplissant dans ce but des œuvres vraiment bonnes, c'est-à-dire, non seulement bonnes en elles-mêmes, mais faites dans un esprit de charité spirituelle.

Puis par la prière, qui nous permet de demander à Dieu tout ce dont nous avons besoin pour nous-mêmes et pour autrui, de sorte que nous sommes à même d'implorer sa clémence et sa miséricorde. L'Eglise, parfois, accorde à certaines formules de prières des indulgences, plus ou moins importantes, qui en accroissent la valeur et sont applicables aux défunts. Celles-là sont intrinsèquement plus efficaces ; mais les autres n'en conservent pas moins leur prix.

Mais c'est surtout l'oblation du saint sacrifice de la messe qui est notre principal moyen d'action en faveur des âmes du purgatoire. Là, en effet, il ne s'agit pas simplement d'appliquer les mérites des saints ou ceux que nous avons gagnés nous-mêmes par nos actions diverses ou notre participation aux sacrements. Ce qui est offert, c'est le sacrifice même de Jésus, qui domine tous les autres d'une façon infinie et produit des résultats que nul autre ne saurait égaler. Aussi l'Eglise nous encourage-t-elle à offrir des messes pour les défunts, à établir pour cela des fondations, et à y ajouter des communions qui se rattachent intimement à ce sacrifice suprême. Ainsi nous aidons à notre tour les pauvres âmes du purgatoire, qui sauront nous manifester leur gratitude lorsqu'elles seront parvenues au ciel.

Une équivoque est à éviter lorsqu'on parle de prier pour les défunts. — Il est évident qu'il ne peut être question des morts condamnés à l'enfer. Ceux-là sont exclus de la communion des saints par leur propre faute et par l'irrévocable condamnation qui en résulte pour l'éternité entière. Rien ne peut ni ne doit être tenté en leur faveur. — Nous ne devons pas non plus prier pour les élus du ciel, qui désormais n'en ont plus besoin ; mais avec ces derniers nous gardons d'autres possibilités de communication.

III. — *Rapports des vivants avec les saints*

Quand nous parlons de notre communion avec les saints, ce dernier mot ne doit pas être pris dans son acception générale, qui l'étend aux justes de toutes catégories. Il faut l'entendre dans un sens plus strict : les bienheureux qui jouissent déjà de la béatitude sans fin.

1. Si les âmes du purgatoire font un peu, à notre égard, figure de parents pauvres qu'on doit assister dans leurs misères, les saints, au contraire, sont des parents riches, dont nous obtiendrons beaucoup plus que ce que nous sommes capables de leur donner.

En effet, ils sont en possession de tout ce qu'ils peuvent avoir, de tout ce qu'ils avaient pu rêver, puisque c'est Dieu même qu'ils possèdent. Nous ne pouvons pas, sur terre, nous faire une idée même lointaine de cette perfection de bonheur sans fin qui consiste à être uni à Dieu dans le ciel. Mais il n'en reste pas moins vrai qu'absolument rien ne manque à l'âme ainsi plongée dans la joie du Seigneur.

Est-ce à dire que nous n'aurons rien à offrir à nos frères triomphants qui nous ont précédés dans la gloire ? Non, m. f. Vous avez déjà pu remarquer que la communion des saints comporte toujours, dans une certaine mesure, un peu de réciprocité. Mais alors qu'offrirons-nous à ceux qui ont déjà tout ?

Nous leur présenterons surtout nos hommages. Ils n'y seront pas insensibles ; non pas que ces hommages aient quelque poids en regard de la joie dont ils jouissent, mais parce que notre intention de les honorer coïncidera avec l'intention analogue de Dieu et leur paraîtra bonne par conséquent. Nous glorifierons

le Seigneur de ce qu'il les a glorifiés, et ainsi nous les glorifierons eux-mêmes en Dieu. Ce ne sera peut-être pas grand'chose, mais ce sera quelque chose déjà, et cet humble témoignage ne pourra que leur plaire en plaisant à Dieu même.

2. En retour, nous aurons beaucoup à attendre des saints. Ils jouissent d'un grand crédit auprès du Seigneur, qui a daigné les admettre dans son intimité. Ils ont le pouvoir d'obtenir pour nous des multitudes de grâces, de nous aider dans le péril, de nous encourager dans la tentation, de sanctifier nos espoirs, de féconder notre avancement dans la vertu. Ils sont si bons qu'ils ne dédaignent pas de compatir à nos nécessités temporelles et de demander pour nous même des faveurs en cette vie, lorsque ces avantages doivent tourner au profit de notre âme.

Mais la meilleure façon de ressentir les effets de leur protection si puissante, c'est de les prier, de recourir à leur intercession. Il est excellent de faire passer par leur intermédiaire les prières que nous adressons au Tout-Puissant pour lui présenter nos devoirs, pour lui rendre grâces de ses bienfaits, pour lui offrir nos cœurs et nos vies, pour solliciter de lui toutes les choses qui nous sont utiles. Notre prière n'est pas seulement transmise par les saints : elle est accrue, fortifiée, multipliée par les prières qu'ils y ajoutent, et dont nul ne contestera qu'elles soient beaucoup plus précieuses que les nôtres.

C'est encore par la voie des saints que nous ferons passer l'oblation de tous nos actes méritoires, de tous les pauvres sacrifices, obscurs et souvent bien minimes, que nous accomplissons pour l'amour de Dieu. Grâce à cette méthode, ceux-ci acquerront également une valeur très supérieure.

Et il ne faudra pas nous borner à prier les saints, un peu égoïstement, pour nous-mêmes. Nous leur recommanderons tous les intérêts spirituels de l'Eglise, toutes les âmes qui nous sont chères, celles des vivants et celles des trépassés ; leur générosité s'étendra sur nos intentions les plus diverses, et nous ne la rebuterons jamais.

Il faut donc avoir une grande confiance dans les saints. Pour attirer leur bienveillance, en plus des prières habituelles, il est bon de faire offrir en leur honneur le sacrifice de la messe, comme l'Eglise nous en donne l'exemple dans sa liturgie de chaque jour. La gloire ainsi rendue à Dieu rejaillira sur tous ceux qui l'entourent. Cette dernière forme d'hommage public est prudemment réservée à ceux que nous nommerons les saints officiels, ceux dont l'autorité ecclésiastique a réglementé le culte en leur décernant les honneurs de la béatification et de la canonisation.

Mais notre liberté reste grande pour tous les autres genres de prières. Et nous avons cette joie de penser qu'il nous est permis d'invoquer non seulement ceux-là dont le nom est inscrit au catalogue des Bienheureux, mais en outre l'immense foule des saints anonymes, dont le nom ne nous est pas connu, mais qui jouissent néanmoins de la gloire éternelle. Parmi ces derniers, il y a peut-être des gens que nous avons connus, que nous avons aimés, des parents, des compagnons d'enfance. Soyons sûrs qu'ils ne nous négligent pas, eux qui nous chérissaient ici-bas, et que leur appui nous sera efficace maintenant qu'ils ont remporté la victoire. Honorons et implorons tous les saints, depuis les plus humbles et les plus ignorés, jusqu'aux plus puissants et aux plus célèbres, jusqu'à cette sainte incomparable qu'est la glorieuse Vierge Marie, la Médiatrice souveraine dont on n'a jamais entendu dire que quelqu'un ait imploré l'assistance sans avoir été exaucé.

* *

M. f., cette sublime perspective couronne nos entretiens sur l'Eglise et sur la communion des saints. Il n'était vraiment pas possible de les terminer sur une vision plus radieuse que celle de cette famille universelle qui, à travers tous les âges et tous les espaces, unit toutes les âmes justes dans l'amour du Père qui règne au ciel. En fortifiant notre espérance, en enflammant notre charité, un pareil tableau ne peut qu'exalter notre courage en ajoutant une clarté nouvelle aux splendeurs de notre foi. Ainsi soit-il.

POUR LA FETE DE S. REMI
(1er octobre)

UN DES PATRONS DE LA FRANCE

Mes frères,

On a dit que les évêques des premiers siècles de notre histoire « avaient fait la France comme les abeilles font leur ruche ». La comparaison est aussi juste que gracieuse. Les abeilles construisent leur ruche sans doute en façonnant les alvéoles en chacune desquelles elles déposent ensuite le suc recueilli sur les fleurs ; mais elles y travaillent encore en préparant la nourriture spéciale de leur reine qui, elle, a pour fonction de peupler la ruche d'où sortiront d'autres essaims.

Ainsi, les évêques des origines franques peuvent être véritablement dits les fondateurs de la France, parce qu'ils ont pétri de la sève chrétienne les familles des peuples nouveaux, et aussi parce qu'ils se sont dévoués à la conversion de leurs chefs, afin que par eux la morale chrétienne imprégnât la civilisation et pénétrât dans les couches sociales.

Or, un des évêques qui ont le plus contribué à cette formation de notre France est sans conteste l'illustre évêque de Reims, S. Remi. La Providence le destinait à une grande œuvre qui devait rapporter à l'Eglise du Christ d'abondantes moissons d'âmes, la conversion du roi des Francs, Clovis.

Je vous rappellerai ce qu'il a été avant l'accomplissement de cette tâche et comment il s'en est acquitté.

I

Dieu se plaît souvent, m. f., à faire connaître par quelque indice quelle sera la sainteté de certains de ses serviteurs, ou les grandes choses dont ils seront les instruments. C'est ce qui eut lieu pour notre saint Patron.

Son père, noble et pieux seigneur de Laon, et sa mère, sainte Céline, avaient eu deux fils. Arrivés à un âge déjà avancé, ils n'en attendaient pas d'autres. Mais un saint moine, affligé de cécité, vint, sur l'ordre d'En-haut, leur annoncer qu'ils auraient un troisième fils et que ce rejeton, future lumière des Francs, amènerait ceux-ci à la foi chrétienne.

L'enfant naquit donc à Laon vers 438 et reçut le nom de Remi. Sa jeunesse fut déjà marquée par de rapides progrès dans les écoles où ses parents l'avaient envoyé, en même temps qu'il se recommandait par la sainteté de sa vie. Tel était son mérite devant l'opinion, qu'à l'âge de 22 ans, en dérogation des lois canoniques, il fut contraint, malgré lui, par la voix publique, d'accepter l'évêché de Reims. Le jour de

son élection, un rayon de lumière qui parut sur son front et un parfum qui se dégagea de sa personne témoignèrent de l'agrément du ciel et présagèrent ce que serait l'élu.

Sa vie se partagea, en effet, entre l'oraison, l'instruction de son peuple et les œuvres de miséricorde. D'une grande austérité personnelle, il montrait à tous une parfaite douceur, dont l'attrait se doublait d'une profonde humilité.

L'éclat de ses vertus était encore relevé par le don des miracles. L'un des plus marquants est la délivrance d'une jeune fille possédée du démon. Ni à Rome au tombeau du Chef des Apôtres, ni au Mont-Cassin auprès de S. Benoît, elle n'avait obtenu sa guérison. Celui-ci lui recommanda d'aller trouver l'évêque de Reims. Mais il ne fallut rien moins qu'une lettre de S. Benoît et les instances du roi des Wisigoths, Alaric, pour vaincre les résistances de S. Remi. Sur sa prière, la jeune fille fut guérie.

II

Mais ce qui a le plus contribué à la réputation de notre Saint, c'est la conversion de Clovis et des Francs.

Nous sommes en ce v^e siècle, où déferlèrent sur le sol des Gaules les vagues réitérées des invasions, à la faveur de la décadence romaine. A côté des Wisigoths et des Burgondes s'est installée une autre peuplade, les Francs, mais celle-ci plus loyale, aux instincts moins sanguinaires, accessible à des sentiments humains et disciplinée. Leur 4^e roi, Childéric, venait de mourir. Son fils, adolescent de quinze ans, lui a succédé. L'évêque de Reims a-t-il reçu du ciel l'intuition de ce que l'Eglise pourrait retirer d'avantages de son union avec cette nation naissante ? Il nous est permis de le penser. Par une lettre aimable, Remi félicite Clovis de son accession au trône. Sujet de fierté pour ce jeune homme de voir son autorité reconnue par celui qu'il sait représenter une si grande force morale et jouir d'un si puissant prestige. En apôtre, l'évêque n'a pas omis de lui conseiller de recourir aux services des ministres de Dieu et de se montrer un homme supérieur. Les approches sont faites. La porte est ouverte aux visites, à la direction peut-être.

Malgré son jeune âge, Clovis continue de poursuivre les conquêtes de son père sur le sol gaulois, afin de se tailler dans les provinces voisines un plus vaste royaume. Il livra bataille à Syagrius, qui défendait les débris de l'empire romain dans les Gaules, mit en déroute son armée et le tua lui-même, ce qui le rendit maître d'une grande partie du territoire.

C'est à la suite de cette retentissante victoire qu'il fit solliciter de Gondebaud, roi des Bourguignons, la main de sa nièce Clotilde, jeune fille catholique d'une haute vertu. Favorable déjà à la religion du Christ, déférent envers les évêques et les prêtres des contrées qu'il se soumettait, admirateur de S. Remi, Clovis promit sans doute qu'il embrasserait la foi de Clotilde.

Devenue reine des Francs, la noble femme comprit qu'elle avait un grand rôle à jouer, une importante mission à remplir. Nous nous la représentons femme de devoir, douée de qualités maîtresses, toute dévouée à la gloire de Dieu, mais d'un zèle intelligent et éclairé. Elle pressait souvent son royal époux de tenir sa promesse, elle lui représentait combien il lui était pénible de vivre avec un prince idolâtre, qui se souillait par des sacrifices offerts au démon. Prières et instances se heurtaient à des hésitations plutôt qu'à des refus.

Le ciel allait se charger d'en avoir raison. Déjà l'un des enfants de Clovis meurt peu après son baptême, et le second, malade, est sur le point de le suivre. Cette répétition inquiète le roi. Mais il faudra l'éclair de Tolbiac pour terrasser sa volonté. Vous connaissez cet événement. Engagé avec toutes ses troupes contre les Alamans, Clovis s'aperçoit qu'elles succombent et comprend que leur déroute anéantirait sa fortune. Dans son angoisse il s'écrie : « Dieu de Clotilde, donne-moi la victoire, et je croirai en toi ! » Soudain, la fortune des armes se retourne du côté des Francs. Nous nous figurons la joie de la reine à l'annonce du vœu et du succès de Clovis. Au retour de son expédition, elle le félicita et lui demanda d'exécuter sa promesse.

C'est ici que nous retrouvons S. Remi. Il vient pour préparer le roi au baptême, continuant l'œuvre déjà commencée à Toul par l'évêque S. Wast. Remi achève de lui enseigner l'excellence et la sainteté de nos mystères, la vérité, les magnificences du christianisme. Il est si persuasif, si débordant de foi et de charité, que le roi est pris d'une généreuse ardeur et se fait l'apôtre de ses sujets. Il assemble les grands de sa cour, leur montre l'inanité du culte des idoles et les sollicite de n'adorer plus que le Dieu des chrétiens.

La veille de Noël 496, Remi réunit dans la chapelle de St-Pierre le roi, la reine, les princes et les officiers du palais et en leur présence, d'un accent qu'on eût dit inspiré, il fit un admirable discours sur l'unité de Dieu, sur la vanité des idoles, l'Incarnation du Verbe, la rédemption du genre humain, le jugement dernier, la récompense ou la peine éternelle. Le lieu saint fut inondé de lumière et embaumé d'un parfum délicieux, et une voix céleste fit entendre ces mots : « Que la paix soit avec vous, ne craignez rien, persévérez dans mon amour ! » Le visage du saint évêque devint éclatant. Devant ces signes manifestes de l'approbation divine, tous se jetèrent à genoux. En les relevant, Remi prédit les grandeurs futures des rois de France, s'ils restaient fidèles à Dieu. Le lendemain, Clovis se rendit à l'église Notre-Dame, précédé et suivi d'une foule innombrable, à travers les rues ornées de tapisseries. Si grande était la presse que le clerc chargé d'apporter le saint chrême ne put se frayer un passage. Le saint leva les yeux au ciel, demandant à Dieu d'y suppléer, et à l'instant même une colombe d'une blancheur éclatante descendit, portant dans son bec une fiole pleine d'un baume céleste qu'elle déposa entre les mains du pontife. Lorsque la tête du roi fut ointe du saint chrême, la colombe reprit son vol en laissant la Sainte Ampoule. C'est elle qui jusqu'à la Révolution a servi au sacre de nos rois.

Elles allaient être vastes, les conséquences du baptême de Clovis. Dieu avait résolu d'accomplir de merveilleux gestes par la main des Francs. Nous avons donc raison d'exalter S. Remi pour avoir été à l'origine de ces événements providentiels, et de saluer en lui un des fondateurs de l'Eglise de France. En préparant le baptême de Clovis et de ses Francs, il a fait un acte dont les effets n'ont pas cessé depuis ; en la personne de Clovis, selon le mot de Bossuet, « il sacra les rois, comme il le dit lui-même, pour être les perpétuels défenseurs de l'Eglise et des pauvres et dilater le règne de Jésus-Christ. »

III

Il me faudrait encore vous dire comment notre Saint a consolidé son œuvre par ses conseils, par ses prières, par ses souffrances, durant son épiscopat de 74 ans, le plus long peut-être de toute l'Eglise, sous le règne de douze papes. J'aimerais aussi à vous parler des témoignages de la piété populaire à son égard, et de la vénération en laquelle le tenaient les évêques ses contemporains, de la place que devait occuper Reims dans notre histoire nationale, place rendue combien marquante par les blessures de guerre !

Est-ce que tout cela ne proclame pas bien haut les glorieuses destinées de la France, les grands desseins sur elle de la Providence, les devoirs de ceux qui ont pris la succession de nos rois, les responsabilités qu'ils encourent en s'opposant à l'accomplissement de notre mission séculaire, en s'écartant, et le peuple de France avec eux, du programme tracé de par Dieu par S. Remi ?

Est-ce que tout cela ne met pas en grande évidence ce que la religion du Christ a donné à la France et ce que nous devons faire pour la maintenir, — non, hélas ! je me trompe, — pour la ramener dans ses traditions ? « Si autrefois, dit un éminent évêque, loin de craindre et de fuir, l'Eglise combattit les barbares par la prière, le zèle et la charité, nous devons aujourd'hui recourir aux mêmes armes devant une société qui se repaganise. »

* *

Oh ! en cette fête du premier Patron de la France avec S. Martin, en ce jour qui nous ramène en esprit près du baptistère de Reims, comment ne pas se décider à restaurer Jésus-Christ dans nos âmes et dans la patrie tout entière, pour reprendre notre place à la tête des nations catholiques ? Adressons en terminant à S. Remi la prière qu'on lit en son office et traduite par un de nos poètes :

Avec des yeux d'amour regarde notre France,
Dont ta main a sacré les invincibles rois ;
Fais que des saints autels ils prennent la défense
Et conservent les droits.

Ainsi soit-il.

POUR LA FETE DE LA MATERNITE DE LA T. S. VIERGE
(11 octobre)

VÉRITÉ ET GRANDEUR DE LA MATERNITÉ DIVINE

Mes frères,

En 1931, l'Eglise célébrait le 15e centenaire du Concile d'Ephèse, qui proclama officiellement et solennellement le dogme de la maternité divine de Marie.

Mieux que par des cérémonies spectaculaires multipliées, le Pape voulut marquer ce centenaire par une institution durable : il rétablit une fête en l'honneur de Marie Mère de Dieu, qu'il fixa au 11 octobre.

Du même coup, il répondait à un besoin de la piété chrétienne.

Il est manifeste, en effet, que la piété du plus grand nombre des fidèles semble une piété surtout pratique et intéressée. Un signe assez révélateur de cet état d'esprit, ce sont les vocables nombreux de Notre-Dame auxiliatrice : les titres des nouvelles églises dédiées à Marie sont moins des titres dogmatiques que des noms de Vierges secourables. Parcourez la liste des Notre-Dame d'une grande ville, par exemple de Paris : vous y trouverez des Notre-Dame de tous les bons secours, mais point de *Mère de Dieu* ou de *Mère du Christ*. Turin a sa *Gran' Madre di Dio ;* en France nous n'avons pas d'église en l'honneur de la maternité divine de Marie.

Et pourtant ce mystère est le nœud de tous les mystères de Marie. C'est le premier de ses titres, le premier en grandeur, auquel tous les autres font cortège. Elle n'est si haut dans sa prédestination, dans sa grâce, dans sa gloire, que parce qu'elle est la Mère de Dieu. En vue et à cause de sa maternité divine : son Immaculée Conception, sa maternité virginale, sa royauté universelle. Tout le reste est ciselure, fleuron, pierrerie de sa couronne ; sa maternité divine est son diadème, un diadème unique.

En cette nouvelle fête du 11 octobre, afin de répondre aux intentions de l'Eglise qui vient de l'instituer, appliquons-nous donc à nous faire une idée assez claire de ce titre essentiel et à nous représenter la grandeur unique qu'il confère à la Sainte Vierge.

La véritable dévotion à la Sainte Vierge, comme l'enseigne le Bienh. Grignion de Montfort, doit être d'abord une dévotion intérieure, « c'est-à-dire qu'elle part de l'esprit et du cœur ; elle vient de l'estime qu'on fait de la Sainte Vierge, de la haute idée qu'on s'est formée de ses grandeurs, et de l'amour qu'on lui porte. » *(Traité de la Vraie dévotion...,* no 106).

Reportons-nous aux paroles prononcées par Gabriel, le jour de l'Annonciation.

La profondeur du mystère de Marie se dérobe en effet sous le message de l'archange qui vient de la saluer pleine de grâce : « Voici que vous concevrez et que vous enfanterez un fils... Il sera appelé le Fils du Très-Haut... L'Esprit-Saint descendra en vous et vous couvrira de son ombre. C'est pourquoi le Saint qui naîtra de vous sera appelé Fils de Dieu. »

Le mystère reste insondable, mais son annonce ne laisse aucune place à l'équivoque : Marie est vraiment la Mère de Dieu, apparentée du même coup au Père du ciel.

Quand la salutation angélique deviendra notre prière, nous la résumerons logiquement dans l'invocation de notre supplique finale : Sainte Marie, *Mère de Dieu.*

I

« Vous concevrez et vous enfanterez un fils. » — C'est toute la fonction maternelle : préparer de sa substance vivante le germe dont la fécondation mystérieuse donnera un être nouveau et l'amener dans son sein à ce point de développement qu'il puisse vivre de sa propre vie à la lumière.

Le sein virginal de Marie n'a pas été, ainsi que le prétendirent autrefois des ennemis de sa gloire, la voie de garage du corps de Jésus, descendu tout formé du ciel sur la terre, un peu comme dans cette Annonciation par trop grossière de l'Ecole de Cologne, où, à la suite de l'Esprit-Saint qui survient en Marie, Jésus apparaît déjà sous la forme d'un petit enfant, porté par la vertu du Très-Haut.

Non ! c'est en Marie que le Fils de Dieu s'est formé un corps de la très pure et très chaste substance de la Vierge. S. Augustin mettra sur les lèvres de Marie, comme dans la bouche du Père, la parole du psaume : *Ex utero ante luciferum genui te.*

« Vous concevrez et vous enfanterez un fils. » — Et parce que son fils véritable est le Fils de Dieu, il faut bien reconnaître que le Tout-Puissant a fait en elle ces grandes choses qui nous dépassent : *Fecit mihi magna qui potens est*. En toute vérité, elle est *Theotokos, Dei genitrix, Deipara*, Mère de Dieu.

« Le saint qui naîtra de vous sera appelé le Fils de Dieu ». — Evidemment elle n'a pas donné à son fils la nature divine : Dieu, il l'est avant sa conception, de toute éternité ; et pendant l'éternité, après l'enfantement, Marie demeure créature. Mais elle lui a donné sa nature humaine. Elle a mis au monde le Fils de Dieu. Elle est la Mère de Dieu.

Ainsi les autres femmes sont mères des hommes, dont elles n'ont pourtant élaboré que le corps sans leur insuffler leur âme, qui est l'œuvre de Dieu seul.

« Le saint qui naîtra de vous sera appelé Fils de Dieu ». — Tel est le dogme marial fondamental, solennellement proclamé au concile d'Ephèse par deux cents évêques assemblés : « Si quelqu'un refuse de confesser que l'Emmanuel est véritablement Dieu, et que, par conséquent, la Sainte Vierge est Mère de Dieu, puisqu'elle a enfanté selon la chair le Verbe de Dieu fait chair..., que celui-là soit anathème ! »

Proclamation que toute la chrétienté d'Ephèse accueillit avec un enthousiasme dont S. Cyrille d'Alexandrie, le défenseur de la maternité divine, a laissé un reportage inoublié : « A notre sortie de l'église, nous fûmes reconduits jusqu'à notre demeure à la lueur des flambeaux et des torches, car il était déjà nuit. C'était partout une joie délirante ; partout des feux allumés. Des femmes même marchaient devant nous portant des cassolettes où brûlait l'encens. »

II

« O Marie, s'écrie Bossuet, devant cette élévation aux nues d'une simple femme, quand j'aurais l'esprit d'un ange et de la plus sublime hiérarchie, mes conceptions seraient trop ravalées pour comprendre l'union très parfaite du Père éternel avec vous... Il vous a fait mère d'un même fils avec lui... Il a voulu que vous fussiez la Mère de son Fils unique et être le Père du vôtre. »

Ce saint docteur de la Vierge que fut le Bienh. de Montfort a dit cette grandeur en une phrase : « Dieu le Père a communiqué à Marie sa fécondité autant qu'une pure créature en était capable. »

L'office et la messe de Noël nous placent à cette altitude d'oraison. Ils associent à la naissance temporelle du Fils de Dieu dans l'infirmité de notre chair, sa naissance éternelle dans les splendeurs de la divinité. D'un texte à l'autre, du récit des Evangiles à l'extase des psaumes, dans la même prière liturgique, notre pensée passe du mystère du temps au mystère de l'éternité.

Je me souviens de crèches romaines dont le décor met sous les yeux la même contemplation. Comme certaines fresques de l'Ecole de Sienne, elles superposent dans le même cadre un double plan : sous le toit de l'étable, la Vierge Mère en adoration ; au-dessus, dans une gloire d'anges, le Père du ciel qui se penche. Tous deux semblent dire : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé. »

Et l'on fait naturellement cette prière : — « Père de toute majesté, je vous adore et vous seul, dans votre incommunicable grandeur. Mais, en l'associant à votre fécondité, vous avez établi la Mère de Jésus aux confins de la divinité. J'irai donc aussi envers elle jusqu'aux confins de l'adoration, sûr de ne la jamais trop honorer et aimer. »

C'est la raison du culte à part que lui a voué l'Eglise catholique, au-dessous du culte latreutique réservé à Dieu, mais au-dessus du culte des saints : le culte d'hyperdulie, qui n'est dû qu'à elle.

* *

M. f., il se trouve encore, même parmi les chrétiens, des personnes qui s'étonnent de la grande place, — trop grande à leur avis, — que la T. S. Vierge occupe dans notre piété. Ils ne sont pas loin de crier à l'idolâtrie. Ils vous diront qu'il ne faut tout de même pas faire de Marie une divinité.

Non ! Marie n'est pas Dieu, mais elle est Mère de Dieu. Cela suffit, et amplement, pour que nos hommages et notre amour ne dépassent jamais et même n'atteignent pas la hauteur de ce qu'elle mérite d'honneur et de vénération : *De Maria nunquam satis*.

Quand Dieu l'a placée si haut, presque de plein pied avec lui, comment pourrions-nous vraiment trop l'honorer et trop l'aimer ?

Voilà ce qu'il faut toujours nous rappeler pour comprendre que l'Eglise catholique n'est pas en défaut, mais bien toutes les sectes qui font si peu de cas de la T. S. Vierge : elle est la Mère de Dieu, elle touche aux limites de la divinité.

Et cela n'est pas de nature seulement à grandir notre admiration, mais encore à augmenter notre confiance.

N'avons-nous pas le sentiment qu'un tel voisinage lui donne une force d'intercession incalculable auprès de Dieu, ce que les saints appellent, après le grand Docteur S. Bernard, « sa toute-puissance suppliante ? »

Ainsi, m. f., ces hautes pensées ne restent pas sans conséquence pratique, et je souhaite qu'elles vous aident, comme fruit de cette solennité de la Maternité divine de Marie, à concevoir une plus grande vénération pour la T. S. Vierge et un recours plus confiant à son pouvoir pour vos nécessités du temps, mais surtout pour le salut de votre âme. Ainsi soit-il.

SUJETS DE CIRCONSTANCE

Avant la rentrée des classes

INSTRUCTION ET ÉDUCATION

Mes frères,

On a constaté bien des fois que dans le siècle où nous vivons, on ne connaît plus guère ce que les grammairiens appelaient autrefois « la valeur des mots ou la propriété des termes » : et c'est malheureusement ce qui conduit nos contemporains à des erreurs, à des confusions, à des quiproquos regrettables. Ainsi, aujourd'hui pour beaucoup de parents, malgré le dictionnaire de l'Académie française, les deux mots *instruction* et *éducation* sont devenus deux mots tout à fait identiques. On les prend volontiers l'un pour l'autre ; et c'est pourquoi vous entendez dire couramment quand on parle d'un enfant instruit, qu'il est bien élevé, et quand on parle d'un enfant bien élevé, qu'il est très instruit. Eh bien ! non, m. f., instruire n'est pas élever et élever n'est pas instruire. Il y a un abîme immense entre ces deux termes ; et si vous voulez en avoir

la preuve, vous n'aurez pas à réfléchir longtemps pour la trouver vous-mêmes. Qu'il vous suffise 1o de faire appel à la raison, et 2o de constater les faits.

I

D'abord, *instruire* et *élever,* nous apprend le langage courant, sont deux termes tout différents. *Instruire* en effet signifie « meubler l'esprit de diverses connaissances acquises par la science. » *Elever,* de son côté, signifie « former le cœur à l'intelligence, à l'amour et à la pratique de la vertu. » Vous voyez donc, par la simple définition du dictionnaire, que ces deux mots ne signifient pas précisément la même chose. Le premier s'occupe de l'esprit, le second s'occupe du cœur. Le premier a pour objectif la science, le second a pour objectif la vertu. Si vous les preniez l'un pour l'autre dans vos conversations, vous feriez croire que vous confondez la science avec la vertu et que vous n'êtes pas capables de distinguer le cœur d'avec l'esprit ; et ce serait déjà à coup sûr une belle marque d'ignorance — au moins grammaticale.

D'ailleurs, même sans recourir au dictionnaire, il est facile avec un tant soit peu de réflexion d'éviter cette confusion.

Je suppose en effet qu'un enfant soit très instruit en orthographe... Croyez-vous que, parce qu'il ne fait pas de fautes dans ses dictées à l'école, il ne fera jamais de fautes à la maison ?

Je suppose qu'un enfant soit très instruit en arithmétique... Croyez-vous que, parce qu'il sait faire des soustractions au tableau dans sa classe, cela l'empêchera d'en faire dans le porte-monnaie ou dans le tiroir de ses parents ?

Je suppose qu'un enfant soit très instruit en histoire... Croyez-vous que parce qu'il n'hésite pas à répondre sur les principaux événements du règne de Louis XIV, il hésitera toujours à dire des mensonges ?

Je suppose même qu'un enfant soit très instruit sur ce qu'il est convenu d'appeler « la Morale civique »... Croyez-vous que parce qu'il a appris le mécanisme du suffrage universel, la manière de composer le jury et l'art de soutirer les impôts dans la poche des contribuables, croyez-vous qu'il sera mis dans l'impossibilité de dire de mauvaises paroles, de faire de mauvaises lectures, de chanter de mauvaises chansons et de donner de mauvais exemples à ses camarades ?

Oh ! de grâce ne me dites plus qu'*instruire* et *élever* sont deux mots identiques, deux mots qui signifient la même chose, puisqu'avec un tant soit peu de réflexion, le simple bon sens suffit à nous fournir immédiatement la preuve du contraire.

II

Quant à la preuve que nous fournissent les faits, elle n'est récusée de personne aujourd'hui — pas même des journalistes — tant elle est manifeste ! Lorsqu'on parla pour la première fois, dans le cours du XIXe siècle, de la réforme de l'enseignement, certains députés osèrent nous présenter la Science, — avec un S majuscule, s'il vous plaît, — comme une sorte de déesse nouvellement découverte et capable d'opérer par elle-même les merveilles les plus inouïes. « Avec la Science, nous disaient-ils, plus de ténèbres ; avec la Science, plus de misère ; avec la Science, plus de mauvais instincts, plus d'inconduite, plus d'immoralité ! Rien que le progrès sous toutes ses formes, le progrès continu, le progrès indéfini dans la paix, l'ordre, la justice, la concorde, la tolérance, la fraternité ! » Et l'on entendit même un poète s'écrier du haut de la tribune de la Chambre, sur un ton plus qu'enflammé, dans une crise évidemment d'accès lyrique : « Messieurs, croyez-moi, ouvrir une école, c'est fermer une prison ! »

Hélas ! on en a ouvert, des écoles, mais on n'a pas fermé pour cela une seule prison : au contraire, on en a construit de nouvelles. La statistique officielle d'ailleurs est plutôt brutale sur ce point. Tous les ans elle nous apprend qu'il y a progression dans la criminalité en général et dans la criminalité enfantine en particulier. On trouve dans la banlieue de Paris et dans les grandes villes de province, des bandes de malfaiteurs dont le plus âgé n'a guère plus de 20 ans et dont le plus jeune n'a pas toujours 12 ans. Mais comme ces enfants ont été instruits, — et non pas élevés, faites-y bien attention, — la vérité m'oblige à reconnaître qu'ils savent utiliser à merveille les quelques leçons qui leur ont été données. Ils ouvrent scientifiquement les magasins et les coffres-forts ; ils impriment à s'y tromper de faux billets de banque ; ils frappent à merveille de fausses pièces de monnaie ; ils anesthésient leurs victimes avec le dernier produit pharmaceutique à la mode, avant de leur donner le coup de grâce ; et n'est-ce pas avec un art consommé qu'ils recourent à une habile mise en scène, afin de faire disparaître jusqu'au dernier vestige de leurs forfaits ?

* *

Vous voyez donc, m. b. c. f., que la science ne donne pas la vertu et que l'instruction ne remplacera jamais l'éducation.

Faut-il donc conclure avec certains qu'on a tort de donner de l'instruction aux enfants ? Oh ! non, certes, et je ne saurais trop protester, au nom de l'Eglise, contre une telle conclusion. Mais, selon le mot célèbre de Brieux, — un écrivain peu suspect en pareille matière, pourtant, — il faut leur donner avec l'instruction la manière de s'en servir : et pour leur donner la manière de s'en servir, il faut leur donner une éducation sérieuse, c'est-à-dire une éducation chrétienne, une éducation morale, basée sur les enseignements du divin Maître, N.-S. Jésus-Christ, le Fils de Dieu fait homme pour notre salut !

Puissent les parents qui m'écoutent, méditer, comprendre et mettre en pratique cette vérité fondamentale ! Et je leur promets qu'ils travailleront ainsi à leur propre bonheur, en travaillant à celui de leurs enfants. Ainsi soit-il.

Pour un Pèlerinage Marial

L'ATTRAIT DE MARIE

> *Trahe me : post te curremus in odorem unguentorum tuorum.* Entraîne-moi : nous courrons à ta suite à l'odeur de tes parfums. (Cant., I, 3).

Mes frères,

Le Père Lacordaire a dit cette belle parole : « L'amour est une servitude enflammée qui nous attache à la beauté. » La beauté de Marie, elle résulte, splendide et inégalée, de cinq prééminences, qui lui confèrent l'intégrité et l'harmonie la plus parfaite :

prééminence de sanctification, car Marie Immaculée n'a pas été purifiée, mais préservée ; prééminence de pureté, car elle est restée Vierge tout en devenant Mère ; prééminence de familiarité avec Dieu, car elle devient Mère du Verbe ; prééminence de rédemption, parce qu'elle ne fut pas seulement une rachetée comme les autres, mais une collaboratrice ; prééminence de gloire, car auprès de Jésus, son Fils, elle est la Mère des hommes et la Toute-Puissante suppliante.

Une telle splendeur ne doit pas nous laisser indifférents ; elle doit nous attirer à Marie ; elle doit nous attacher à elle de cette servitude enflammée qui s'appelle l'amour. C'est ce que laisse entendre la Sainte Eglise quand, dans l'office de l'Immaculée-Conception, elle applique à la T. S. Vierge les paroles du Cantique des Cantiques : « *Trahe me : post te curremus in odorem unguentorum tuorum.* Entraînez-moi : nous courrons après vous à l'odeur de vos parfums. »

« *Trahe me.* » Il s'agit ici d'une beauté surnaturelle et donc d'un attrait surnaturel, œuvre de la grâce et d'une grâce que Marie peut nous obtenir. « *Trahe me.* » C'est bien aussi le langage de l'âme pieuse, séduite par l'attrait de Marie : — Aller à vous, ô Marie, à vous la Mère de la belle dilection et de l'espérance sainte (Eccli., XXIV, 3), voilà bien le désir de toute âme noble et chrétienne, qui a compris pleinement la valeur vraie de la vie et la hiérarchie des moyens.

« *Curremus.* » Et voici que nous répondons à cet attrait ; voici que, séduits par cette beauté que Marie nous a manifestée, nous nous dévouons à elle de cette servitude enflammée qui caractérise l'amour. L'amour met l'égalité sous quelque rapport : « *Pares invenit aut facit.* » L'amour conforme donc l'un à l'autre ceux qui s'aiment : « *Unum velle, unum nolle.* » L'amour identifie les goûts, l'amour vit d'imitation. Et nous pouvons donc conclure : la beauté appelle l'amour imitateur, appelle l'imitation aimante.

Aussi, cette servitude enflammée qui nous attachera à Marie doit tendre à nous conformer à Marie. C'est cela qu'elle veut. Dans le sein de la gloire, elle ne peut plus désirer qu'une seule chose : des fils qui ressemblent à Jésus, pour que ce soit encore Jésus qu'elle aime en eux ! Et Marie est le plus court chemin pour aller à Jésus, dont elle est la copie vivante et parfaite, la plus parfaite possible. Donc, imiter Marie, copier Marie, reproduire Marie : voilà le moyen de répondre à l'attrait de Marie et d'être les dignes enfants de Marie, d'être des Jésus pour Marie !

Reproduire Marie, ai-je dit. Oui, la reproduire dans les vertus qu'elle a pratiquées, et reproduire aussi en nous les états de Marie.

I. — *Reproduire les vertus de Marie*

Reproduire les vertus de Marie, c'est la première réponse à faire à l'attrait de Marie.

1. Au premier rang, je vois la pureté qui brille en elle d'un éclat incomparable. Cette vertu est nécessaire, est indispensable ; elle est une de celles qui plaisent le plus à Marie.

La pureté *du corps*, la chasteté que chacun doit garder selon son état de vie, se rappelant que son corps est un temple, le temple du Saint-Esprit, se rappelant qu'il est configuré par le baptême au Christ ; que toute souillure, toute impureté est une flétrissure du Christ, une insulte au Christ, une négation du Christ, et par le fait une négation de Marie, un renoncement à Marie. Ainsi le chrétien qui a vraiment senti au fond de son cœur l'attrait de la Vierge, voit combien il doit respecter son corps et ne pas souiller les membres du Christ, car une telle souillure est un mépris de la beauté de Marie, une indélicatesse d'amour envers Marie. Donc, la pureté du corps !

La pureté *du cœur* aussi. Elle est une condition de la première, mais elle s'étend bien plus loin : elle ouvre la voie à une délicatesse d'amour bien plus grande ; car la pureté du cœur n'aime que Dieu, qu'en Dieu et que ce qui peut être aimé pour Dieu. Marie est la sentinelle vigilante que le fils aimant, que le chrétien fidèle a placée sur son cœur, la sentinelle qui en garde l'entrée et qui défend ce cœur contre le tourbillon des affections de la terre, affections qui certes ne sont pas toutes mauvaises, mais qui doivent être épurées et hiérarchisées, qui doivent être surtout, sous peine de désillusions cruelles, soigneusement éprouvées et appréciées à la lumière de l'éternité.

La pureté du cœur appelle la pureté *de l'esprit*. La pureté de l'esprit est en quelque sorte la fine fleur de toutes les vertus. Pureté dans les intentions : ne vouloir que ce que Dieu veut, comme il le veut et quand il le veut ; ne pas se substituer à Dieu, ne pas mettre son action à la place de celle de Dieu. Bien peu de chrétiens, même parmi les personnes pieuses, savent s'en garder. On voit le bien et on veut le bien, mais sans se préoccuper de savoir si Dieu le veut pour ce moment-là, ou même de savoir si Dieu ne serait pas autant glorifié par notre renoncement. La pureté de l'esprit est la mère des grands renoncements, car elle montre Dieu et c'est le sens de la Béatitude : *Beati mundo corde !* Leur droiture d'intention leur fait voir Dieu partout, même en cette vie. « Il ne suffit pas, disait le P. Clérissac, O. P., qu'une œuvre soit certainement utile au salut des âmes pour que nous nous précipitions à la réaliser, car Dieu a le temps. Cette œuvre doit passer d'abord par le désir, et s'enrichir de lui, s'y purifier : elle sera divine à ce prix. N'allons pas plus vite que Dieu : c'est de notre soif et de notre vide qu'il a besoin et non de notre plénitude [1]. » La pureté de l'esprit, « la chasteté du vouloir », voilà ce qui met en nous la soif des désirs saints, voilà ce qui fait le vide en nous et ce qui creuse et affermit l'humilité.

Marie est mère et maîtresse en cette triple pureté ; elle peut nous l'apprendre et nous la donner ! A nous d'utiliser cette force, à nous de l'imiter.

2. Reproduire la pureté de Marie, c'est bien ; mais n'oublions pas que cela n'est possible qu'en reproduisant en même temps toutes ses autres vertus. Ecoutons-la : « *Ecce ancilla Domini... Fiat...* » Paroles de soumission, paroles d'obéissance qui furent comme la règle de toute sa vie. Il faut partir en Egypte : *Fiat.* Il faut revenir : *Fiat.* Jésus est venu pour une mission de salut et de restauration : quand commencera-t-il son œuvre ? N'a-t-il à faire que des jougs et des charrues ? Ne serait-il ici-bas que pour pousser la varlope ou manier la scie ? *Fiat,* toujours *fiat !*

Surtout n'allons pas croire, m. f., que la dévotion à la T. S. Vierge est une dévotion féminine, offerte

[1] Cité par Maritain, *La Vie Spirituelle*, 1926, p. 597.

à l'imitation des âmes molles et sans énergie. Quelle erreur ! Marie est la grande Sacrifiée, la grande Dévouée à Dieu ; celle qui, dans l'offrande de sa virginité au jour de sa Présentation au Temple, a renoncé à l'espoir d'être la mère du Messie, pour vivre dans l'obscurité d'un total renoncement ; la grande Dévouée de la vie cachée, et surtout de la vie publique, quand cet enfant mystérieux au service duquel elle s'était consacrée trente ans la quitte et semble l'oublier, puisqu'elle ne sera associée à aucune de ses gloires ; la grande Dévouée du Golgotha enfin, où elle est crucifiée dans son cœur à la croix de Jésus mourant.

Ainsi, pour la pureté, pour l'obéissance, pour la générosité, pour le dévouement, tout comme pour toutes les vertus, Marie est à la fois le modèle qui nous montre l'idéal à réaliser, la maîtresse qui nous l'enseigne, et l'aide, l'auxiliaire qui nous offre son concours pour cette tâche belle, mais difficile !

II. — *Reproduire les états de Marie*

Reproduire Marie dans sa pureté, ses vertus, c'est déjà suivre l'attrait de la beauté de Marie. Mais nous devons encore reproduire dans notre vie, et dans les limites voulues par Dieu, les états de Marie. « En nos dévotions intérieures, imitons les états et les dispositions de la Vierge, » dit le pieux cardinal de Bérulle *(Opusc. de piété*, XLIII). Sans doute, il ne s'agit pas ici d'une reproduction littérale et matérielle, mais d'une reproduction spirituelle, d'une imitation.

Marie est la mère de Jésus et la Mère de ceux qui sont configurés à Jésus, la Mère de Jésus et des Jésus. Cette maternité, en Marie, peut se considérer en trois états.

1. Tout d'abord, en tant qu'elle conçoit en son sein, qu'elle met au monde, qu'elle nourrit et élève son divin Fils, qu'elle vit avec lui dans la vie cachée ou qu'elle le voit de loin dans la vie publique, et cela jusqu'au jour de son Ascension.

Dans cet état, Jésus est son œuvre en quelque sorte : il est fait d'elle, *Factus est ex muliere* (Gal., IV, 4).

Après l'Ascension commence un second état : l'état de séparation et de privation. Jésus alors est l'objet de la souffrance de Marie qui ne vit plus vraiment, jusqu'au temps d'être, par un transport plus violent de sa charité, ôtée de ce monde et unie à son Fils.

A ce moment est commencé le troisième état de la maternité divine, dans lequel Jésus est la jouissance et l'éternelle récompense de Marie.

2. Ces trois états présentent la double condition du chrétien envers Jésus lui-même et envers ses frères.

Marie est la mère de Jésus et la mère des membres mystiques de Jésus, la mère de Jésus et des Jésus. Or, comme autrefois en elle, Jésus veut naître et grandir en nous. A nous, à chacun d'entre nous, d'aider à ce développement, de s'y prêter et d'être d'une docilité parfaite et d'une grande générosité, capable de faire croître indéfiniment le germe de vie divine, le germe de vie de Jésus, que le baptême a mis dans nos cœurs.

Marie a reçu Jésus à l'Annonciation, elle l'a donné au monde à Noël : c'est encore à elle de nous le donner dans les accroissements de la grâce. Mais, comme Marie, sachons dans cette vie avec Jésus en nous, dans cette croissance de Jésus en nous, sachons nous passer de Jésus sensible, de Jésus goûté, senti et expérimenté en quelque sorte. Au temps de la désolation et de la sécheresse, alors que la présence de Jésus n'est plus l'attrait de notre piété, que du moins son absence soit l'objet de notre souffrance, et quand Jésus veut se cacher, qu'à tout le moins il nous soit encore présent par la souffrance qu'il nous laisse. Sachons ainsi, dans la fidélité à Jésus qui nous éprouve et veut connaître la qualité et la force de notre amour, sachons ainsi nous unir à l'état de Marie séparée de son Fils après le Calvaire, après l'Ascension.

Dans cette fidélité continuelle à Jésus, dans cette recherche constante de Jésus, nous trouverons le moyen d'arriver jusqu'à la reproduction de l'état glorieux de la maternité de Marie : état qui se réalise déjà sur cette terre pour l'âme qui a mis tout son trésor en lui, qui ne vit plus en soi, ni pour soi, mais en lui et pour lui. Alors Jésus est sa jouissance. On en arrive au point de dire avec le P. Charles de Foucauld : « Savoir que le Bien-Aimé est glorieux dans le ciel et que lui, du moins, il ne souffrira plus, quelle béatitude ! » Et cette période, durant laquelle l'âme se repose en Jésus immuable et fidèle, trouve sa consommation dans l'éternité, où l'âme n'aura plus qu'à jouir de Jésus et à vivre à jamais de la vie de Jésus. *Et hoc erit in fine sine fine !* (S. Augustin). Ce sera le repos dans l'immutabilité éternelle de Jésus.

3. Mais la maternité de Marie s'est aussi étendue à chaque membre du corps mystique. Et nous avons là encore à collaborer avec Marie. Le meilleur moyen de plaire à Marie, c'est de former des Jésus en nous d'abord, oui, mais aussi dans les autres. Et il y a corrélation entre les deux. Inutile de vouloir former Jésus dans les autres, s'il n'est pas formé en nous auparavant. D'autre part, si nous n'éprouvons pas le désir de former Jésus dans les autres, c'est qu'il n'est pas entier en nous et notre religion est incomplète. Les deux choses s'appellent l'une l'autre. Ce sont diverses faces d'une même réalité. Tous les chrétiens ont charge d'âme. Aucun de nous, m. f., n'a le droit de s'en désintéresser, puisque chaque âme a été rachetée au prix du sang du Christ, puisque Jésus-Christ a aimé les hommes au point de se livrer pour chacun d'eux à la mort sur la croix.

Il nous faut donc contribuer à la formation de Jésus dans nos frères, faire naître Jésus en eux, ou bien les faire naître en Jésus, garder Jésus en eux, ou bien les garder en Jésus. En nos frères comme en nous, Jésus est l'œuvre de Marie, mais il peut être notre œuvre aussi ; et Marie veut qu'il soit notre œuvre ; elle veut notre collaboration comme Dieu a voulu la sienne. Nous déroberons-nous, et refuserons-nous ce complément à la splendeur de sa maternité? Irons-nous, volontairement ou par négligence et lâcheté, limiter l'extension de la maternité de Marie? A Dieu ne plaise, m. f. !

Mais dans cette œuvre parfois ingrate d'apostolat, il faut savoir, comme Marie, accepter l'absence de Jésus, je veux dire l'absence de résultat, l'échec et même la contradiction. Ce n'est pas pour nous que nous travaillons, nous n'avons pas à nous faire valoir. Le succès, recherchons-le pour Dieu ; mais si Dieu ne le donne pas, sachons souffrir en silence. Marie nous a enfantés sur le Calvaire. La croix reste l'instrument de la Rédemption, des rédemptions, de toutes les rédemptions. On ne peut s'en passer. Toute œuvre qui n'est pas fondée sur la croix ne saurait durer ni fructifier. Tous ceux qui veulent être coré-

dempteurs avec Marie corédemptrice, tous ceux qui veulent accroître le règne et la maternité de Marie, doivent s'unir à son sacrifice et s'attendre aux stations solitaires et douloureuses au pied de la Croix. Le salut des âmes, la fécondité du Calvaire, l'efficacité du sang du Christ, sont à ce prix.

Mais aussi, dans cette voie du dévouement, du sacrifice, de l'immolation pour le prochain, des attentes infructueuses, quelle consolation et quel réconfort de pouvoir se dire que nous travaillons avec Marie !

* *

Et c'est ainsi que la dévotion à Marie toute belle, à Marie toute pure, à Marie Mère du Sauveur et corédemptrice, peut devenir dans notre vie l'idée maîtresse qui nous inspire, la Voie qui conduit à Jésus, la Vérité qui nous enseigne Jésus, et la Vie participée de Jésus. La beauté de Marie, l'attrait de Marie auront joué leur rôle, en nous indiquant un idéal à atteindre, et en nous attirant, par une continuelle exigence, à une imitation toujours plus parfaite de la T. S. Vierge. Cette imitation mettra ainsi peu à peu en nous la ressemblance de Marie, et le reflet, plus ou moins brillant, en raison de notre effort, de sa virginale splendeur ; c'est ainsi que par son attrait et par sa splendeur, la Vierge nous aura transformés, en nous conduisant jusqu'à la parfaite conformité avec le Christ, jusqu'au terme heureux de l'épreuve, où nous prendrons, par Marie, notre repos en Jésus, et par Jésus en Dieu pour l'éternité. Ainsi soit-il.

POUR PRECHER SUR L'HISTOIRE SAINTE

XLVII

LE 2e LIVRE DES MACHABÉES

Il semblerait naturel que le deuxième livre des Machabées fût la continuation de l'épopée dont nous avons parlé. Il n'en est rien : ce second ouvrage, loin de prolonger l'histoire contenue dans le précédent, ne la reprend même pas en entier. Il se borne à raconter les exploits héroïques de Judas Machabée, sans s'étendre sur la période qui suivit sa mort et que nous connaissons déjà. N'en concluons pourtant pas qu'il ne forme qu'une répétition ; bien au contraire, en relatant les mêmes faits, il les présente sous un jour particulier, et y ajoute des détails nouveaux, de sorte qu'il possède une grande valeur de documentation inédite.

I

Sans préambule, l'auteur insère d'abord le texte de deux lettres circulaires écrites par les Israélites demeurés en Palestine à leurs compatriotes établis en Egypte. La première fut écrite en l'année 162 avant Jésus-Christ, et l'autre en l'an 124. Elles ont pour but d'inviter les Juifs éloignés de la Terre Sainte à célébrer, en union avec ceux qui y restaient, la fête de la Dédicace, que l'on appelait aussi *Encœnies,* et qui se célébrait durant le mois de Casleu. Cette solennité, qui rappelait la gloire du Temple de Jérusalem, était bien propre à ranimer à la fois l'esprit religieux et le sens national des Juifs que leur habitation au milieu des païens aurait pu détourner des grands souvenirs de la vraie foi et de la mère patrie.

Puis, brusquement, l'écrivain sacré entreprend le récit de ce qui a été effectué par Judas Machabée, avec l'aide de ses frères, en faveur de la religion nationale. Il cite soigneusement la source principale où il a puisé ses renseignements historiques, et déclare sans ambages qu'il a « cherché à abréger en un seul livre ce qui a été écrit en cinq volumes par Jason de Cyrène », chroniqueur qui semble avoir été très populaire à cette époque, mais dont, actuellement, nous ne possédons plus aucune œuvre ; nous n'avons même sur lui aucune indication certaine.

Il ne paraît pas nécessaire de revenir sur ce que nous avons déjà dit de la persécution des Séleucides contre Israël. Bornons-nous à indiquer quelques épisodes particuliers de ce 2e livre.

C'est d'abord le châtiment d'Héliodore, qui a inspiré à Raphaël le sujet d'une admirable fresque dans les *Stanze* du Vatican. Le roi Seleucus avait envoyé ce délégué pour s'emparer des trésors contenus dans le Temple, à la grande consternation du peuple fidèle. Mais Héliodore fut arrêté dans son entreprise sacrilège par des anges qui le battirent si sévèrement qu'il resta évanoui sur place et ne revint à lui que grâce aux prières d'Onias. La punition produisit d'ailleurs son effet, car, en rentrant en Syrie, Héliodore proclama partout la grandeur et la puissance du Dieu d'Israël.

Cependant le trouble des esprits s'aggravait à cause de la conduite odieuse de plusieurs grands-prêtres indignes. Jason, qui avait acheté à prix d'argent le titre de souverain pontife, abusait de son autorité pour répandre les abus funestes de l'hellénisme. Mais sa servilité envers Antiochus Epiphane n'arrivait pas à le préserver de la destitution, et le pouvoir spirituel était alors acheté par un certain Ménélaüs. Ce dernier, traduit à son tour en accusation devant le souverain, recourait encore à l'argent pour se faire rendre un jugement d'absolution. Mais bientôt Jason reparaissait dans la ville sacrée, à la tête d'une troupe de bandits, pour tout dévaster ; fort heureusement il échoua et finit par mourir misérablement à Sparte.

L'attitude sublime des Juifs fidèles contraste avec ces épisodes écœurants. En vain Antiochus Epiphane, qui voulait détruire le judaïsme, multipliait les rigueurs de la persécution. La constance des Juifs assidéens triomphait de toutes les rigueurs du monarque. Parmi les martyrs les plus illustres de cette sanglante période, il faut citer d'abord le vieillard Eléazar, qui préféra se laisser immoler plutôt que d'offrir même le simulacre d'un sacrifice aux faux dieux ; puis les sept frères qui, le même jour, furent mis à mort en même temps que leur mère, dans des raffinements de barbarie que l'on a peine à imaginer.

Tandis que les croyants mouraient, Judas Machabée luttait pour les arracher à la tyrannie : il battait à plusieurs reprises Nicanor et les troupes syriennes, et célébrait une fête splendide dans le Temple purifié de ses profanations. D'autre part, le roi persécuteur finissait douloureusement sa vie à la suite d'une « horrible plaie ».

II

Cette mort ne terminait pourtant pas la guerre. Le second livre des Machabées va maintenant nous exposer les vicissitudes des Juifs pendant les deux règnes d'Antiochus IV et de Démétrius Ier.

Les soldats d'Israël attaquèrent d'abord les forteresses des Iduméens, dont ils s'emparèrent après de vigoureux efforts. Comme une partie des adversaires s'était réfugiée dans deux tours très fortifiées, Judas

Machabée laissa, pour les assiéger, ses frères Simon, Joseph et Zachée, et partit lui-même pour des expéditions plus urgentes. Timothée, qui avait déjà été battu par les Juifs, s'approchait pour lui livrer bataille. Lorsque le combat s'engagea, on vit paraître dans le ciel cinq cavaliers miraculeux, dont les uns servaient de guides à l'armée sainte, tandis que deux d'entre eux veillaient spécialement à la sauvegarde de son chef.

Après avoir remporté la victoire, Judas eut à courir au secours de Jérusalem assiégée par Lysias, qu'il mit en fuite. Le général syrien n'eut d'autre ressource que d'offrir la paix à ses ennemis, en leur promettant une large tolérance, engagement qui fut ratifié par son souverain. Les Romains, de leur côté, écrivirent aux Juifs pour sanctionner ce traité du poids de leur puissante influence.

Une perfidie des gens de Joppé, ou Jaffa, qui noyèrent deux cents juifs attirés dans un piège, décida Judas Machabée à marcher contre eux et contre les habitants de Jamnia, qui fomentaient aussi des traîtrises. La répression qu'il exerça fut suivie d'une nouvelle victoire sur Timothée et de la prise de Casphim. En Idumée, Gorgias fut battu à son tour auprès de la ville de Maresa. Lorsque à la suite de cette dernière rencontre les Juifs voulurent ensevelir leurs morts, ils s'aperçurent que ceux-ci portaient sous leurs vêtements des amulettes païennes, dérobées dans le pillage de Jamnia. Ils en conclurent que les victimes avaient été châtiées par Dieu pour ce motif, bénirent la justice du Seigneur et se mirent en prières pour que ce péché fût pardonné. Judas fit faire une quête, qui produisit douze mille drachmes, et dont le montant fut envoyé à Jérusalem afin qu'un sacrifice propitiatoire fût offert pour les trépassés. « C'est donc, ajoute l'auteur, une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts afin que leurs âmes soient délivrées de leurs péchés. »

En l'an 149, on apprit qu'Antiochus Eupator, accompagné par Lysias, marchait sur la Judée. L'impie Ménélaüs, que nous avons vu acheter le souverain pontificat, s'était joint à eux et à force d'instances auprès du roi il tâchait d'obtenir l'autorité temporelle sur le pays. Mais son ambition déplut à Lysias, qui le représenta au monarque comme étant l'auteur de tous leurs maux, et reçut l'ordre de le précipiter du haut d'une tour de 50 coudées dans les cendres amoncelées au pied.

Avant d'entrer en campagne contre ces nouveaux ennemis, Judas fit adresser au Très-Haut de ferventes prières par le peuple entier. Puis il fit prendre position à ses troupes près de Modin, surprit dès l'aurore l'armée syrienne, qui perdit quatre mille hommes. En vain le roi essaya-t-il de mettre le siège devant Bethsura : il ne réussit pas à s'en emparer et fut en outre vaincu en plusieurs rencontres. Il dut se résigner à conclure avec Judas un nouveau traité de paix.

Trois ans s'écoulèrent sans incident notable ; puis Démétrius, qui avait ravi le sceptre syrien à Antiochus Eupator, organisa, par Tripoli, une expédition contre la Palestine. Un apostat, l'ancien grand-prêtre Alcime, s'était rallié à sa cause et l'excitait contre les Juifs fidèles. Nicanor fut désigné pour diriger les opérations. Il essaya d'abord de négocier, se prit d'amitié pour Judas Machabée, et assista même à son mariage, qu'il avait conseillé. Mais le fourbe Alcime dénonça son attitude à Démétrius, qui lui ordonna d'ouvrir vigoureusement la campagne. Contraint d'obéir à l'ordre royal, le malheureux Nicanor chercha à s'emparer de Judas. Ce dernier, soupçonnant ses projets, se déroba et la lutte reprit sur le territoire de Samarie. Pour exciter le courage de ses cohortes, Judas leur raconta une vision qu'il avait eue : le saint pontife Onias, accompagné de Jérémie, lui avait donné une épée d'or pour le salut du peuple. Nicanor fut battu et fait prisonnier. On porta à Jérusalem sa main et sa tête coupées et les Juifs instituèrent, pour commémorer ce triomphe, une grande fête qui devait se célébrer chaque année le 13e jour du mois Adar.

III

Une des particularités qui distinguent les livres des Machabées des autres ouvrages historiques de la Bible, c'est que ceux-ci ne mentionnent guère que des peuples voisins d'Israël, et d'une façon secondaire, tandis que les premiers mettent en scène, presque constamment même, des nations lointaines et se rattachent ainsi plus étroitement à l'histoire générale de leur temps.

Cela s'explique par des circonstances de faits. Pendant longtemps Jehovah avait tenu son peuple aussi écarté que possible des autres, afin de le préserver, par son isolement même, de l'idolâtrie et des vices auxquels il était si enclin. Mais la captivité de Babylone avait produit une véritable révolution dans les conditions d'existence des Hébreux, désormais obligés de vivre au milieu de races étrangères. Il était donc naturel que, par suite de ces modifications dans les mœurs comme dans les événements, les Machabées aient songé à conclure des alliances, purement politiques d'ailleurs, avec des païens comme les Romains et les Spartiates, ce à quoi nul n'aurait pu songer aux temps de Josué ou de David.

Au point de vue critique, cette connexité a un appréciable avantage : elle permet de contrôler facilement, les uns par les autres, les récits de l'histoire sacrée et de l'histoire profane. Mais, pour la précision de cette concordance, il est indispensable de fixer d'abord quelques dates essentielles, ce que nous allons faire le plus brièvement possible.

Le premier livre des Machabées commence par un rappel des exploits d'Alexandre le Grand, qu'il faut situer entre les années 336 et 323 av. J.-C. Dans les deux volumes, on trouve ensuite une allusion aux successeurs d'Alexandre, jusqu'à Seleucus IV, ce qui nous transporte, en quelques mots, jusqu'à l'an 187. C'est à partir de cette date seulement que commence la narration proprement dite, avec un exposé détaillé des événements. Le règne d'Antiochus Epiphane, qui comprend les deux pillages de Jérusalem, la persécution des Juifs, le soulèvement de Mathathias et les premières campagnes de son fils, s'étend de 176 à 164. Son fils Eupator gouverne seulement deux ans, et est remplacé en 162 par Démétrius Ier, qui ordonne les expéditions de Nicanor et de Bacchidès. Judas meurt en 160, et a pour successeur Jonathas qui entre en rapports, en 151, avec les rois d'Egypte et de Syrie. C'est en 148 que Démétrius II guerroie de nouveau avec les Juifs, et en 144 que succombe Jonathas, auquel se substitue son frère Simon. Celui-ci périt assassiné en 136 ou 135, et l'on a alors le gouvernement de Jean Hyrcan, qui se prolongera jusqu'à l'année 106.

A la lumière de ces quelques indications il est aisé de rapprocher la chronique biblique des historiens du paganisme, afin d'établir évidemment leur rigoureuse exactitude et leur parfaite sincérité.

* *

Avec la tragique épopée des Assidéens s'achèvent les Saintes Ecritures de l'Ancien Testament. Pendant une longue suite de siècles, à partir de l'origine du monde, Dieu a soigneusement préparé, puis façonné la race élue qui recevrait le dépôt de la Révélation surnaturelle et qui donnerait naissance au Rédempteur. Pour cette œuvre grandiose, il a employé les moyens les plus variés : les codes et les exhortations, les encouragements et les sanctions sévères, les enseignements et les préceptes, l'expérience des âges écoulés et les promesses des temps futurs, les peuples et les rois, les lévites et les prophètes.

Maintenant tout est prêt : les temps sont révolus. Afin que nul ne puisse s'y méprendre, un dernier signe d'En-haut est donné : le sceptre sort de la maison de Juda, et les Voyants ont annoncé bien à l'avance que c'est à ce moment que se manifestera le Messie.

L'antique Loi va donc faire place à une Alliance nouvelle, plus douce et plus sublime encore. Mais si elle perd désormais sa vigueur juridictionnelle, les écrits inspirés qui la renferment conservent néanmoins, pour les siècles à venir et pour les nations récemment appelées, une importance considérable. Ils apportent aux chrétiens de l'univers les plus hautes leçons et les plus grands exemples ; ils demeurent, jusqu'au dernier jour, les irréfutables témoins qui ont attesté d'avance N.-S. Jésus-Christ, Dieu lui-même et Fils de Dieu.

XLVIII

LE NOUVEAU TESTAMENT ET LES ÉVANGILES EN GÉNÉRAL

Dans la froide paix d'une nuit d'hiver, un chœur miraculeux d'anges entonne soudain, au-dessus d'une petite étable palestinienne, l'hymne dont l'écho se prolongera jusqu'aux derniers jours du monde : « Gloire à Dieu dans le ciel, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. » Ce cantique annonce à la terre des destins magnifiques et doux ; il présage en même temps une révolution complète dans les rapports qui reliaient l'homme a la Divinité.

I

Jusqu'alors, la Révélation des choses célestes avait été l'apanage exclusif d'un peuple choisi entre tous, et le reste de l'humanité végétait péniblement dans l'ignorance, mêlée aux plus superstitieuses erreurs. Et comme les Juifs eux-mêmes se montraient souvent indignes de leur surnaturelle élection, l'observance de la Loi leur était imposée par la contrainte et les châtiments. Un certain particularisme, un autoritarisme sévère : telles étaient les caractéristiques les plus apparentes de l'Ancien Testament.

Mais, au point où nous sommes parvenus, les perspectives se modifient. A l'heure où le Messie, depuis si longtemps attendu, se manifeste enfin pour apporter à l'univers sa parole, deux traits saillants vont apparaître dans les Livres prochains de la Bible. D'abord la « bonne nouvelle » du salut surnaturel s'adressera à tous les hommes, sans distinction de cités ni de races. Puis la législation nouvelle qui devra régenter les âmes, s'appuiera beaucoup moins sur la crainte que sur l'amour. L'ère de la sujétion est finie ; celle de la charité va s'ouvrir.

Est-ce à dire qu'il y ait, soit une contradiction dans les plans de la Providence, soit une opposition dans les textes de l'Ancien et du Nouveau Testament ? Pas le moins du monde. Les vues d'ensemble du Maître souverain continuent à se dérouler logiquement. Mais tandis que, jusqu'à présent, elles n'avaient évolué que dans le cadre d'une préparation à l'avènement du Messie qui devait sauver le monde entier, elles s'épanouissent désormais dans la réalisation parfaite des projets régénérateurs, et dans la promulgation du Code définitif qui surnaturalisera toute l'humanité.

La chaîne sacrée est si loin d'être rompue entre les ouvrages du Testament antique et du Testament de Jésus, qu'à côté des différences dont nous montrions à l'instant la légitimité, nous devons signaler des similitudes profondes, essentielles, qui établissent une concordance totale entre les diverses parties de l'œuvre de la Rédemption.

D'abord l'auteur principal de la Bible continue à être le même, c'est-à-dire le Saint-Esprit inspirateur. Ensuite, les méthodes restent analogues : choix d'un écrivain qui agira sous la poussée d'En-haut ; mélange de préceptes et d'exemples historiques, adaptation souverainement sage de la Vérité immuable aux circonstances passagères. Enfin les principes essentiels subsistent, comme le monothéisme, le Décalogue et tant d'autres.

En outre, la Loi promulguée par Notre-Seigneur se substitue à la précédente, non pas d'une façon violente et comme s'il y avait incompatibilité entre elles, mais avec une suave douceur, afin que l'évolution nécessaire ne puisse créer aucun choc, ni provoquer aucun trouble dans les âmes. Le régime primitif est abrogé ; celles de ses observances qui ne convenaient plus à la situation présente ne s'imposent plus aux consciences. Mais les vieux rites vont demeurer tolérés pendant quelque temps encore, afin que la transition s'opère sans provoquer de révoltes intimes. C'est seulement plus tard, lorsqu'on aura pu bien constater qu'ils sont devenus foncièrement nocifs, qu'ils seront totalement prohibés, et que le christianisme se dégagera pleinement des derniers vestiges de la Synagogue. L'unité, la continuité de l'œuvre sainte sera ainsi sauvegardée, pour le plus grand bien de tous ceux qui sont appelés à en recueillir les fruits.

Et comme ces bénéficiaires de la grâce sont désormais innombrables, comme ils sont répandus sur toute la surface du globe et parlent les dialectes les plus variés, un corollaire s'impose comme de lui-même : à l'avenir, les écrits inspirés ne seront plus rédigés dans l'idiome spécial et peu répandu des Juifs ; ils emprunteront, en principe, les langues les plus répandues, et en particulier le grec, afin d'être accessibles à la plupart des gens qui auront à les recueillir dès leur apparition. Ainsi la « bonne nouvelle » pourra être divulguée jusqu'aux extrémités de la terre.

II

Les premiers et les plus importants des textes du Nouveau Testament portent le nom d'*évangiles*, tiré d'une expression hellénique qui signifie « bonne nouvelle ». Quel message, en effet, pouvait être plus heureux que celui de l'avènement du Rédempteur ?

Nous disons bien « avènement » et non pas « biographie » de Notre-Seigneur. Ce serait, en effet, se tromper beaucoup de croire que les Evangélistes ont

eu comme objectif principal le récit des années vécues par le Christ ici-bas.

Leur dessein était, au contraire, de fixer les règles, les préceptes, la doctrine en un mot, que le Bon Pasteur apportait aux hommes. La narration des faits intervient dans leur ouvrage à titre explicatif, ou pour confirmer, surtout quand il s'agit de miracles, la réalité de la mission divine du Sauveur. Insistons, en passant, sur ce point : les prodiges multipliés pendant la vie publique du Christ ne tendaient pas uniquement à soulager tel ou tel malheureux ; ils témoignaient que le Thaumaturge était investi d'une puissance divine, et que, par conséquent, ses prédications ne pouvaient être fausses, car le Dieu infaillible ne saurait mettre son autorité au service du mensonge ou de l'erreur.

Les Evangiles sont donc, avant tout, un ouvrage didactique, où sont réunis les principes de la Révélation de Jésus. Qu'on ait pu en tirer ensuite une histoire de l'existence de Notre-Seigneur en ce monde, c'était absolument licite, et d'autant plus facile que les détails épisodiques y foisonnent. Mais cela ne modifie pas leur caractère primordial, pas plus que cela ne nous permet de prétendre que, par ces textes, nous connaissons tout ce que le Sauveur a accompli parmi nous. S. Jean a soin de nous avertir que sa narration est incomplète, et que, suivant son expression métaphorique, le monde entier ne suffirait pas à contenir les volumes qui devraient raconter toutes les merveilles opérées par le bon Maître.

Et cette remarque du disciple bien-aimé a de plus l'avantage de nous donner la clé des divergences superficielles que l'on observe dans les quatre livres évangéliques. En effet, chacun des auteurs a choisi tel incident de préférence à tel autre, puisqu'il n'était pas tenu de tout raconter. Ils ne se contredisent pas ; ils se complètent.

Le Canon des Saintes Ecritures ne retient que quatre Evangiles officiels : ceux de S. Mathieu, de S. Marc, de S. Luc et de S. Jean. A côté de ces volumes, beaucoup d'autres ont été publiés, surtout dans les tout premiers âges de l'Eglise ; on a l'habitude de désigner ceux-ci globalement sous le nom d' « *évangiles apocryphes* », et cette expression appelle quelques commentaires.

Dans le langage courant, *apocryphe* a un sens péjoratif. Il indique, sinon un faux caractérisé, tout au moins une suspicion de fraude. Et par conséquent l'écrit apocryphe ne possède qu'une valeur minime, lors même qu'il n'est pas dénué de toute autorité. Le vocable en question ne doit pas être pris dans une acception aussi stricte lorsqu'il s'agit des évangiles apocryphes. L'intention de ceux qui les baptisèrent ainsi, était surtout d'affirmer que ces volumes avaient été composés sous la simple et personnelle responsabilité de leurs auteurs humains et qu'ils ne pouvaient, en aucune manière, se réclamer de l'inspiration divine. Cette origine purement humaine suffisait à les empêcher d'être inscrits dans la liste des Livres sacrés. Pourtant elle ne nous autorise pas à conclure que tout soit faux dans leur contenu. En certains points les apocryphes coïncident avec les Evangiles canoniques et inspirés : sur ces points-là nous sommes certains qu'ils sont véridiques, puisque nous en avons pour garants les textes infaillibles. Souvent, au contraire, ils se tiennent en marge de l'Ecriture, en exposant des faits dont celle-ci ne fait pas mention. Deux hypothèses se présentent alors : ou le scribe a simplement complété les récits des Evangélistes officiels, ou il a affirmé des choses fausses, soit en suivant une tradition déformée, soit en se livrant à son imagination. En aucun cas il n'y a lieu de se prévaloir de ses dires pour les opposer aux ouvrages officiellement reconnus par l'Eglise. Il n'est pas besoin, d'ailleurs, de noter que, quand la moindre divergence doctrinale se produit entre les Livres inspirés et les autres, ce sont les premiers seuls qui font foi, les seconds étant dépourvus de toute valeur.

Au surplus, nous n'avons pas à nous occuper ici de ces problèmes de pure érudition. Le Seigneur, dans sa vigilante bienveillance, nous a donné, pour nous éclairer et nous diriger, des Evangiles certainement dictés par lui, et il a confié à son Eglise le soin d'en conserver non seulement la lettre, mais l'authentique interprétation. Nul besoin d'aller au-delà. En lisant avec un soin affectueux et respectueux nos saints Evangiles, en les comprenant selon l'esprit que leur attribuent infailliblement les autorités catholiques, nous sommes sûrs de posséder la certaine, la lumineuse, la consolante Vérité de Dieu.

III

Parmi les Livres saints qui rapportent principalement les discours du Sauveur, il en est trois, ceux de Mathieu, de Marc et de Luc, qui se rapprochent davantage, quoiqu'ils se différencient néanmoins, soit par l'étendue de leurs développements, soit même par un certain nombre de détails. Ils relatent surtout les prédications de Jésus dans la Galilée, et l'on oserait dire, après Clément d'Alexandrie, Eusèbe et S. Augustin, qu'ils insistent principalement sur le côté humain des manifestations de Notre-Seigneur. Leur concordance est tellement frappante qu'on les a appelés *synoptiques*, d'après une expression grecque qui revient à dire qu'on peut, en quelque sorte, les considérer tous trois d'un unique coup d'œil. Le quatrième, au contraire, celui de S. Jean, se différencie assez nettement des autres. Il s'attarde davantage à retracer l'enseignement du divin Maître dans la Judée et à Jérusalem ; mais surtout il appuie avec plus de force sur la divinité du Messie.

Est-ce à dire que l'on puisse trouver, dans cette nuance, un prétexte à opposer ce dernier livre à ceux qui, chronologiquement, l'ont précédé ? Pas le moins du monde. Il est évident que l'Esprit-Saint ne pourrait pas se mettre, si peu que ce fût, en contradiction avec lui-même ; mais il est tout aussi certain qu'il était parfaitement le maître de développer plus ou moins une partie quelconque de son inspiration dans l'un ou l'autre des ouvrages qui s'écrivaient sous sa dictée.

Du simple point de vue de la critique humaine, d'ailleurs, il est impossible de relever, entre les Synoptiques et le 4e Evangile, le moindre mot qui permette d'établir une dissonance quelconque. Si ce dernier nous fournit des données nouvelles, et incomparablement sublimes, il ne va nullement à l'encontre de ce qui a été affirmé précédemment. Le but particulier que s'était proposé son auteur, comme nous aurons l'occasion de le dire, suffit à expliquer pourquoi il s'étend un peu plus sur des points, du reste importants, que les autres ne signalent que d'une façon plus brève. Là encore l'unité et l'harmonie des saintes Ecritures éclatent aux yeux de qui sait les méditer avec science et bonne foi.